



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8245^e séance

Jeudi 26 avril 2018, à 16 h 50

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Tenya	(Pérou)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Côte d'Ivoire	M. Akiapo
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} French
	Éthiopie	M. Habtemariam
	Fédération de Russie	M. Volgarev
	France	M. Melki
	Guinée équatoriale	M ^{me} Avomo Sima
	Kazakhstan	M. Tumysh
	Koweït	M. Bourisly
	Pays-Bas	M. Van Oosterom
	Pologne	M. Mielus
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
	Suède	M. Vaverka

Ordre du jour

Consolidation de la paix et pérennisation de la paix

Rapport du Secrétaire général sur la consolidation et la pérennisation de la paix (S/2018/43)

Lettre datée du 9 avril 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2018/325)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 16 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix et pérennisation de la paix

Rapport du Secrétaire général sur la consolidation et la pérennisation de la paix (S/2018/43)

Lettre datée du 9 avril 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2018/325)

Le Président (*parle en espagnol*) : Le Conseil va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2018/373, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Pérou.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/43, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la consolidation et la pérennisation de la paix.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Bolivie (État plurinational de), Chine, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Éthiopie, France, Kazakhstan,

Koweït, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Fédération de Russie, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en espagnol*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2413 (2018).

Étant donné qu'il s'agit de la dernière séance du Conseil prévue pour le mois d'avril, je voudrais exprimer les sincères remerciements de la délégation péruvienne aux membres du Conseil de sécurité, en particulier à mes collègues, les Représentants permanents, aux Représentants permanents adjoints, aux coordinateurs politiques et à leurs équipes respectives, ainsi qu'au secrétariat du Conseil pour tout l'appui qu'ils nous ont généreusement fourni.

Le mois a effectivement été chargé, et nous sommes parvenus à un consensus sur plusieurs questions importantes relevant de notre compétence. Nous n'aurions pas pu le faire seuls, ni sans le travail acharné, l'appui et le concours de toutes les délégations et des représentants du Secrétariat, ainsi que du personnel des services de conférence, des interprètes, des traducteurs et des agents de sécurité.

Alors que notre présidence se termine, je suis certain de me faire l'interprète des membres du Conseil en souhaitant bonne chance à la délégation polonaise pour le mois prochain.

La séance est levée à 16 h 55.